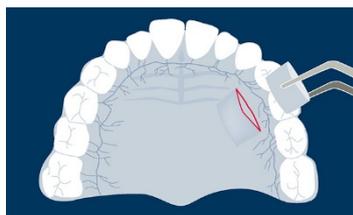


## CHIRURGIE MUCO- GINGIVALE

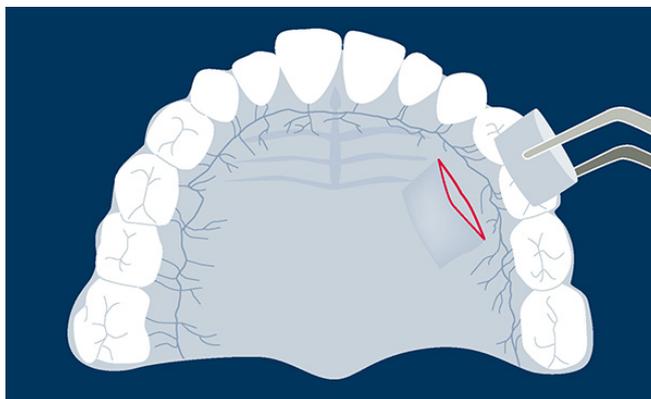


### A retenir

- La présence d'une ou plusieurs récessions peut être un motif de consultation chez un parodontiste
- Sans processus infectieux, la cause est principalement mécanique
- Une fois la cause de récession traitée, un traitement chirurgical de recouvrement ou d'épaississement gingival peut être recommandé
- Il s'agit de prélever un greffon gingival au palais que l'on suture sur la zone à greffer
- Le tabac est une contre-indication

Un autre motif de consultation chez un parodontiste (autre que la maladie infectieuse parodontale) est la **présence d'une ou plusieurs récessions**.

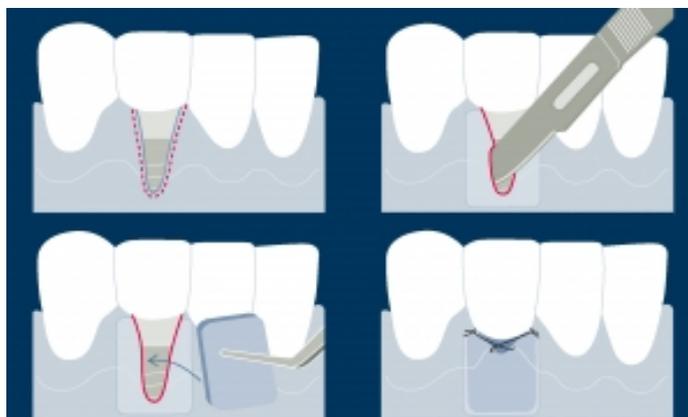
Sans processus infectieux, le patient peut voir apparaître des dénudations d'une ou plusieurs racines dentaires. **La cause est principalement mécanique** : gencive excessivement fine localement et/ou brossage traumatique avec brosse dure.



*chirurgie muco-gingivale et recouvrement*

Les conséquences peuvent être :

- désagrément esthétique car visibilité lors du sourire,
- hypersensibilités au froid et/au brossage,
- récession visuellement évolutive et faisant craindre la perte dentaire.



*chirurgie muco-gingivale et recouvrement*

Une fois la cause de la récession gingivale traitée, une chirurgie de nature plus esthétique ou restauratrice peut être recommandée.

Elle vise au **recouvrement de la récession** et/ou à **l'épaississement du tissu gingival**. Le pronostic de **recouvrement** est variable et est estimé au cas par cas par le parodontiste. Il s'agit de prélever un greffon gingival au palais que l'on suture sur la zone à greffer.

Le **tabac** est une contre-indication. Un sevrage tabagique est un préalable.

Cabinet dentaire CPIA

38, Bd Jean Monnet - 44400 Rezé - Tél : 02 28 200 110

*Les informations accessibles sur la présente fiche sont mises à la disposition des utilisateurs à titre purement indicatif. Les utilisateurs reconnaissent qu'ils en font usage sous leur seule responsabilité. En conséquence, le cabinet CPIA ne saurait voir sa responsabilité engagée à raison de tout préjudice, direct ou indirect, de quelque nature que ce soit, résultant pour tout ou partie de l'utilisation des informations et des réponses proposées via cette fiche-intervention.*